

DECRET N° 2003-119 DU 15 AVRIL 2003

Portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,-
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 96-452 du 17 octobre 1996 portant modification des statuts de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) restructuré ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 mars 2003 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), les personnes ci-après désignées :

- **représentants du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)**

- Monsieur N'DA OSSORY Georges, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- Monsieur MIKODE D. Ahoukpo Denis, Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée.

• **représentants du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE)**

- Monsieur EZIN Maurille, Directeur Adjoint de la Programmation et de la prospective.

• **représentants du Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement (MCCAG-PD)**

- Monsieur ADJAMAÏ Alphonse Luc, Directeur du Développement Communautaire

• **représentants du Ministre des Finances et de l'Economie (MFE)**

- Monsieur HADONOU G. Thomas, Inspecteur général d'Etat

• **représentants des Commerçants des Produits Vivriers Locaux**

- Monsieur AWOUNOU F. Richard, Directeur Général de l'Ingénierie, Finances, Commerce Général (IFCG)

• **représentants du Personnel de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)**

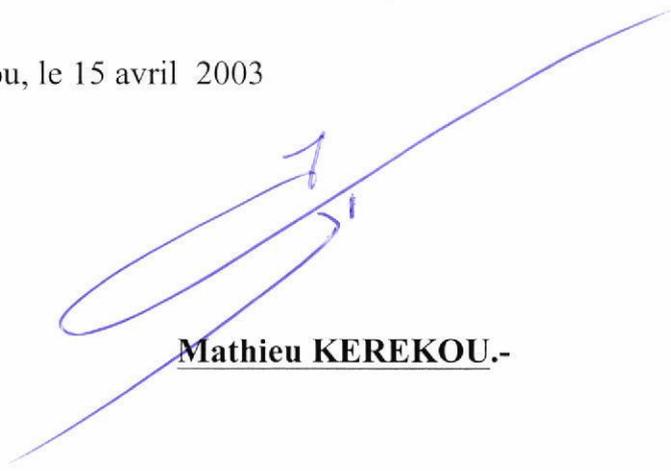
- Monsieur AHOUANTCHESSOU Gaston, Délégué du Personnel ;
- Monsieur GUEDOU Etienne, Délégué du Personne.

Article 2 : Monsieur N'DA OSSORY Georges, Ingénieur Agronome est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA).

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 15 avril 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

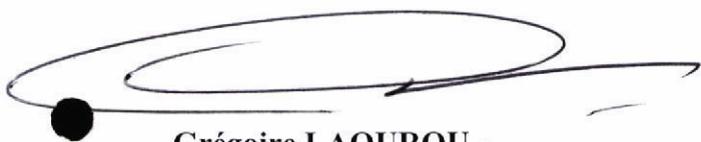

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



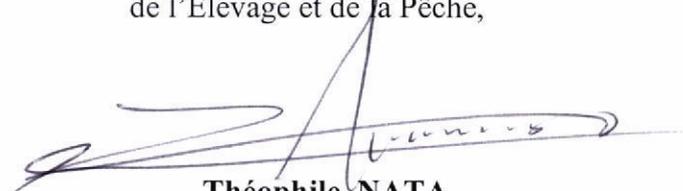
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Théophile NATA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE 4
MAEP 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.